



LES CONSEILLERS DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Autre Monde, Nouvelle France

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Nouvelles routes de la Soie : La Vision des CCE



Avec le soutien de

bpifrance



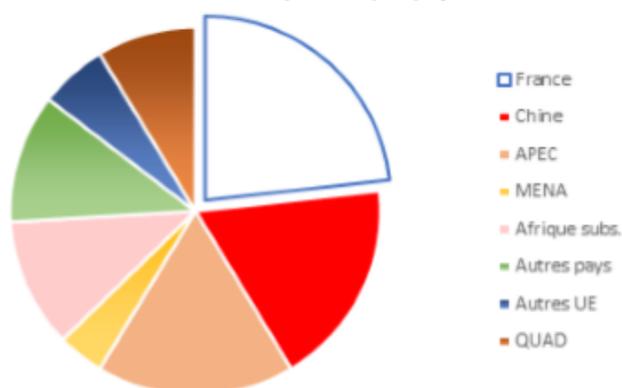
Enquête Belt & Road

La vision des CCE sur les Nouvelles routes de la Soie est illustrée par un sondage réalisé auprès du réseau au cours du mois d'octobre 2019.

400 réponses nous sont parvenues, en provenance de 66 pays :

- 23% de France et des territoires d'outre-mer,
- 18% de Chine et Hong Kong,
- 17% des pays de l'ASEAN/APEC,
- 8,6% de pays objectivement engagés contre la Chine dans l'alliance stratégique de défense QUAD (Etats Unis, Australie, Japon).

Provenance des réponses par pays



9,5% des réponses dépouillées proviennent de pays ayant signé avec la Chine un protocole de soutien à l'initiative « BRI » (57% d'entre elles si l'on inclut les réponses en provenance de Chine).

Les réponses sont assez également réparties par secteurs d'activité avec une prépondérance des CCE actifs dans le domaine des services et du consulting (11% des réponses pour chacun) puis l'énergie et la chimie (10%), mais le plus grand nombre de réponses provient de deux secteurs particuliers :

Biens d'équipement et automobile (12,7%);

Biens de consommation, commerce, distribution, transport et logistique (12,4%);

Les cinq secteurs ci-dessus représentent au total 58% des réponses reçues, tout l'autre restant inférieur à 9% à commencer par les télécoms et la tech (8,5%).

74% des entreprises des CCE ayant répondu à ce sondage **travaillent avec des entreprises chinoises**. 60% d'entre elles déclarent être en **concurrence directe** avec des entreprises chinoises dans leur pays d'installation, 51% d'entre elles dans un pays tiers.

L'expansion massive des entreprises chinoises modifie les « règles du jeu » des affaires auxquelles nous étions habitués dans le système occidental. Les CCE devaient sélectionner dans la liste ci-après trois mutations substantielles de l'environnement des affaires, par ordre d'importance.

- Gestion/respect des contrats
- Droit international / arbitrages
- Transferts de technologies
- Pratiques commerciales
- Banques chinoises / Financements préférentiels
- Codes de conduites de l'OCDE
- Adaptation aux cultures locales
- Transparence vis-à-vis des Stakeholders
- Impact de la notation « de crédit social » bientôt mise en place pour les entreprises chinoises comme étrangères, en Chine comme à l'extérieur

28%

DES CCE INTERROGÉS

considèrent que les **pratiques commerciales** seront les premières affectées. La **gestion et le respect des contrats** arrivent en deuxième position, devant le **transfert de technologie**.

Dans quels secteurs estimez-vous que la Chine va avoir des atouts mondiaux majeurs?

Les CCE interrogés estiment que la Chine, dans le déploiement de son influence à l'international, sera dotée d'atouts majeurs dans différents secteurs. Les domaines majoritairement mentionnés sont **l'infrastructure/construction/BTP** à part égale avec la **tech**, laquelle comprend **intelligence artificielle, l'IT et les télécoms (5G)**. Les répondants voient également un fort potentiel dans la logistique et les transports. Dans une moindre mesure, l'énergie, l'automobile, le marché des minerais, et la biotech constituent des domaines dans lesquels la Chine pourrait exceller et faire figure de leader dans les décennies à venir.





Les CCE ont été sollicités pour donner des recommandations dans le cadre de leurs activités avec des entreprises chinoises.

Dans les nombreuses réponses recueillies, on observe un consensus dans l'approche à adopter avec les Chinois. Certains commentaires témoignent d'expériences négatives et appellent à une grande méfiance face à des interlocuteurs qu'ils considèrent « individualistes » et « sans foi ni loi ». Les problèmes de corruption, de concurrence déloyale, de qualité et d'engagements non-tenus sont souvent mentionnés. Plusieurs répondants insistent sur la nécessité de ne pas procéder aux transferts de technologies et de connaissances. Pour cela, les CCE invitent à la vigilance, qui doit s'accompagner de patience et de fermeté. En effet, à la lecture des recommandations rédigées par ces chefs d'entreprises coutumiers des pratiques chinoises, il apparaît que l'écoute, l'observation et la curiosité sont ou seraient les clés d'un partenariat réussi. Le « guanxi », réseau en chinois, revient à maintes reprises : il est primordial d'entretenir des relations personnelles avec les futurs partenaires. Pour cela, l'humilité et la connaissance de la culture constituent des qualités majeures. Enfin, les CCE insistent sur la valeur relative aux yeux des Chinois du contrat écrit, (« la négociation commence à la signature du contrat »), et la différence entre les livrables et les engagements écrits.

4 RECOMMANDATIONS MAJEURES:

- **Rester vigilant** sur la qualité des produits, les pratiques de **concurrence déloyale** et la **corruption** ;
- **Ne pas venir en terrain conquis**, se méfier des contrats écrits et faire preuve de **fermeté** face à une agressivité parfois déstabilisante de la part des interlocuteurs chinois ;
- **Tisser des liens forts, se créer un guanxi** en entretenant des relations personnelles avec les potentiels partenaires pour les écouter et les comprendre en faisant preuve d'humilité ;
- **Faire preuve de curiosité** : s'intéresser de près à la culture locale, **passer du temps en Chine** pour intégrer et anticiper leurs pratiques.

“ Adopter la stratégie du bambou : plier sans casser. ”

BRI: menaces & opportunités

Les CCE identifient trois types de menaces dans le cadre de la BRI : la **concurrence avec la Chine**, qualifiée à plusieurs reprises de « **déloyale** ». Ils redoutent aussi l'**imposition des normes chinoises** à l'échelle mondiale qui traduirait les ambitions hégémoniques de Pékin. Enfin, les CCE interrogés regrettent que les initiatives chinoises dans le cadre des Nouvelles routes de la Soie n'aient que peu d'impact positif sur les **économies locales**.

Les opportunités mises en avant par les CCE concernent particulièrement l'**ouverture de nouveaux marchés** et l'émergence de nouveaux partenariats avec des entreprises chinoises. La construction d'**infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires** est aussi perçue comme un facteur à même de contribuer assez fortement au **développement économique** de la France.

Près de 20% des sondés ne perçoivent pas de menaces ou d'opportunités concrètes liées à la BRI pour le moment, que ce soit en raison de leur secteur d'activité ou de leur position géographique .



Si certains espèrent déceler des opportunités de partenariats entre nos deux pays, beaucoup font preuve de méfiance et appellent à la prudence. « Pragmatisme, vigilance, fermeté » tels sont les maîtres mots qui reviennent dans les observations des CCE.

Interrogés sur l'avenir des relations économiques franco-chinoises, les CCE adoptent en grande majorité une position résignée : la Chine est un acteur « incontournable » et « inévitable » face auquel nous n'avons pas « les capacités de résister ».

Afin d'éviter un rapport de force qui jouerait en défaveur des entreprises françaises, les CCE appellent à la mise en place par les pouvoirs publics d'une stratégie claire qui permettrait une régulation de la puissance chinoise et un encadrement de la concurrence. L'avenir d'une coopération avec la Chine peut être bénéfique, à condition d'adopter une stratégie prédéfinie à l'échelle européenne et de faire preuve d'une grande fermeté dans les négociations.

Enfin, les entreprises françaises doivent savoir mettre en avant leurs atouts et leur savoir-faire. Pour un CCE basé en Europe, une seule solution : « La France doit miser sur son savoir-faire aéronautique, les métiers de la bouche et le secteur du luxe. »